



BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 601, à l'entreprise

**D.S. Plastics nv**  
Mosten 18, BE - 9160 Lokeren,

pour la production de

**Boîtes de branchements (DN200 - 400) en PE (rotomoulage) pour les applications hors chaussée jusqu'à une profondeur maximale de 2m**

fabriqués dans l'unité de production

**D.S. Plastics nv**  
Mosten 18, BE - 9160 Lokeren,

en conformité avec la

**NBN EN 13598-1:2020 « Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) - Partie 1 : Spécifications relatives aux raccords auxiliaires et aux boîtes d'inspection de branchement peu profondes »**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-601-448-13598-1PE-ROTO-448-38124 | Valable du 2023-06-25 au 2026-06-24**

Délivré à Bruxelles, le 9 août 2023.

ir. Benny DE-BLAERE  
Président du Comité de Gestion générale  
Certification & Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

**BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL**


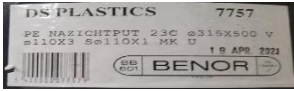
SIÈGE SOCIAL : CANTERSTEEN, 47 BE – 1000 BRUXELLES  
SIÈGE OPÉRATIONNEL : HERMESLAAN, 9 BE – 1831 DIEGEM  
TEL. + 32 2 238 24 11  
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.



**Boîtes de branchements (DN200 - 400) en PE (rotomoulage) pour les applications hors chaussée jusqu'à une profondeur maximale de 2m**

Matière	Diamètre interne	Spécifications techniques
Polyéthylène (PE)	DN 200 à DN 400	la profondeur de pose maximale autorisée est de 2 m, mesurée depuis le fond de fouille
<p>Exemples :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">  </div>		
<p>Marquage (exemple) :</p>	<p>BENOR – 13598-1 (norme) – U* - DS Plastics – dimensions (hauteur/diamètres) – PE – date de production</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>*U: code de zone d'application pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression destinés à être utilisés à l'extérieur de la structure du bâtiment</p>	

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivré à Bruxelles, le 9 août 2023.

  
 ir. Benny DE-BLAERE  
 Président du Comité de Gestion générale  
 Certification & Agrément